



QUELQUES CONSEILS POUR BIEN RENOVER ET EQUIPER VOTRE APPARTEMENT

Cette liste est non exhaustive, donnée à titre indicatif. Ce document n'est pas contractuel.
Référence Les Arcs a répertorié ces conseils suite aux demandes expresses des propriétaires avant lancement des rénovations
Cette liste a pour objectif d'aider les propriétaires à ne pas oublier l'essentiel et les pré-requis
L'application de tous les éléments de cette liste assure un niveau de confort haut de gamme.
L'arbitrage et les choix restent à la discrétion de chaque propriétaire

SOLS

Préférer des sols souples de bonne qualité à nettoyage facile : PVC de qualité, moquette grand passage..
Attention aux revêtements trop lisses : risques de glisse, dérapages et chute.
Le carrelage sur de grandes surfaces est déconseillé; non seulement il surcharge trop les dalles mais il occasionne des désagréments sonores
Les parquets sont également la cause de résonances et d'amplification sonores (bruits de pas)

MURS & PLAFONDS

Ils se doivent d'être propres et entretenus.
Le nettoyage et la peinture doivent être refaits régulièrement
Attention aux matériaux salissants ou trop souples => ex : plâtre blanc

PORTES, CLOISONS MOBILES, RIDEAUX

Ces éléments de modularité des espaces ne doivent pas résistants.
Une harmonie d'ensemble dans les teintes, les matériaux et les serrureries est demandée
Chaque espace doit avoir la possibilité d'ouvrants ou de perspectives vers l'extérieur (même en enfilade)
Les fenêtres et baies vitrées donnant vers l'extérieur doivent être équipées de rideaux occultants (ou volets selon les copros)
Les couleurs extérieures des rideaux occultants doivent respecter les couleurs dictées et appliquées par la Copropriété

ELECTRICITE

Le tableau électrique doit respecter les normes de sécurité en vigueur (voir dossier complet ci-joint)
Le tableau électrique et son bouton de mise en route et de coupure général doit se situer entre 90cm et 1,80m du sol
Les étiquettes des fusibles doivent être visibles et lisibles
Le tableau électrique doit être doté du différentiel 30mA
La porte d'accès au compteur doit rester accessible et ouverte
Attention aux distances réglementaires entre les points d'eau et les prises électriques
Attention à l'étanchéité des luminaires dans les salles de bain
Les prises électriques doivent être dissociées des interrupteurs
Il faut désormais prévoir 1 prise électrique libre par couchage, de préférence couplée avec un chevet ou une étagère pour les rechargements électronique:
Dans la cuisine, prévoir 1 prise électrique par petit appareil électroménager + 1 à 2 libres supplémentaires:
Chaque gros appareil électroménager a sa propre prise de terre réglementaire
Les multi-prises sont déconseillées
Aucun câble ne doit être apparent
Chaque tête de lit doit posséder un éclairage avec interrupteur indépendant
L'utilisation d'ampoules basse consommation et leds est recommandée
Prévoir des tablettes (grilles) au dessus des radiateurs pour éviter de faire sécher les gants et bonnets directement dessus.

SANITAIRES

Présence d'un pare douche + un support haut pour la douchette obligatoires (même pour les baignoires)

Prévoir un petit meuble de rangement ou au minimum une étagère sous le lavabo (en plus des tablettes sous miroir)
La robinetterie doit comporter des robinets mélangeurs avec mousseur économiseur de consommation d'eau
Les WC doivent être équipés d'une chasse double flux et d'un abattant
Les salles de bain doivent obligatoirement être équipées de : patères, miroir et portes-serviettes
L'installation de sèche serviettes est vivement recommandée (pour éviter le séchage des serviettes sur les radiateurs)
La mise à disposition d'un sèche cheveux permet une classification haut de gamme
A partir de la capacité d'accueil de 7 personnes, l'appartement doit posséder 2 salles de bain + 1 WC indépendant

LITERIE

Les matelas doivent être récents et de bonne qualité : 11cm d'épaisseur et 30kg/m3 de densité minimum
Prévoir 1 oreiller/pers + oreillers supplémentaires (+50% /capacité max => si studio 6pers : +3 oreillers supplémentaires = 9 oreillers au total
1 couette par couchage (ou 2 couvertures récentes/lit)
Les lits rabattables et les sommiers métalliques et sans aération sont rédibitoires
La barrière de sécurité et l'échelle d'accès des lits superposés doivent obligatoirement être fixes
Afficher l'étiquetage obligatoire des lits superposés : "le couchage en hauteur ne convient pas à des enfants de moins de 6 ans"
Les matelas et oreillers doivent être protégés par des alèses ou des housses amovibles.

CUISINE

Vaisselle de table non dépareillée et assortie
Vaisselle usuelle en quantité double / nombre d'occupants
Ustensiles et matériel pour la préparation des repas en bon état; ne pas oublier : le plat à tarte, la paire de ciseaux, l'éplucheur et les couteaux à steak..
Présence d'une poubelle fermée obligatoire + affichage des informations sur le tri sélectif mis en place aux Arcs + en option recommandée : mise à disposition de sacs recyclage
L'évier doit être équipé d'un robinet mélangeur avec mousseur
4 foyers de cuisson obligatoires à partir de la capacité 6 pers. (ou 3 foyers si plaque vitrocéramique ou à induction)
Four à disposition à partir de la capacité 7 pers. (en plus du micro-ondes)
Micro-ondes + mini four ou combi minifour/micro-ondes obligatoires jusqu'à 6 pers.
Petits électroménagers électriques obligatoires : cafetière, bouilloire + grille pain
Lave vaisselle obligatoire pour les logements de 4 personnes et plus
Préférer un réfrigérateur avec compartiment congélateur. Capacité requise : 100 litres pour 2 pers. + 10 litres par personne supplémentaire

MOBILIER

Rangements spécifiques pour skis/snowboards et chaussures obligatoires
Espace vestiaire dédié avec porte-manteaux et assises obligatoires
Mobilier de rangement coordonné, non abimé
Placards ou rangements dédiés à chaque pièce (ne pas oublier le placard à "balais-aspirateur" et le placard privatisable)
Table avec assises correspondant à la capacité du logement
Séjour équipé à minima de banquette/lit ou canapé en adéquation avec la capacité d'accueil du bien + table basse
Présence obligatoire d'une table ou tablette de chevet ou tabouret en tête de chaque couchage (intégré au lit possible)

ELECTROMENAGER (hors cuisine)

TV à écran plat
Aspirateur en bon état (avec sac de rechange si besoin)
Sèche cheveux apprécié

EQUIPEMENTS, MATERIELS ET SERVICES OBLIGATOIRES

Accueil personnalisé sur place
Livret d'accueil avec des informations pratiques sur l'appartement et sur la station
Information station récente à disposition (en français et anglais au minimum)
WIFI haut débit

Etendage à linge
Ustensiles de ménage appropriés
Adaptateur électrique (pour les prises étrangères)
Chaise bébé ou réhausseur
Petit mobilier jardin et/ou transats à disposition pour balcon et terrasse
Possibilité location draps et linge toilette
Possibilité réservation ménage fin de séjour
Kit ménage à disposition ou à la demande

SERVICES DIFFERENCIANTS AMELIORANT LE CONFORT DES OCCUPANTS

Parking voitures à proximité (ou privatif)
Lit pliant pour bébé à disposition
Sèche chaussures de ski
Possibilité réservation prestation : lits faits à l'arrivée
Mise à disposition d'équipement de loisirs : luge ou pelle à neige, raquettes, jeux de société, livres..
Mise à disposition d'au moins un appareil à raclette, fondue ou pierrade
Vue paysagère, dégagement panorama
Exposition appartement
Facilité accès pistes
Proximité commerces